RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 10 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260311-DEL_2026_006-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	**10**	**10**

Date de la convocation :
26 février 2026
Date d'affichage :
26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars **à dix-huit heures,** le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Salle de Conseil Municipal, sous la présidence de **M. Henri BILLON, Maire.**

Présents : Henri BILLON, Marie-Laure GUEGUEN, Éric DONVAL, Evelyne DONVAL, CHRISTELLE PAPE, Olivier CLOAREC, Serge MIOSSEC, Michel BOULC'H (20h25), Myriam RIOU

Absent(s) : Guillaume NICOLAS donne procuration à Eric DONVAL

Secrétaire de séance : Marie-Laure GUEGUEN

Délibération n°2026-006

Création de 3 logements sociaux par la réhabilitation d'une friche

M. Le Maire revient sur le projet de réhabilitation et rappelle les demandes de subventions déjà évoquées dans séances municipales précédentes

Les dossiers de demande de subvention sont en cours de finalisation

- au titre du dispositif de la Région « Bien vivre partout en Bretagne » -> Information de signature de la clause de revoyure le 18/12 à la CCPL et notamment présentation du dossier de Loc-Eguiner
- au titre de la DETR – DSIL 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu les instructions régulières pour la programmation pluriannuelles des dotations d'Etat ;
Considérant que la Commune a saisi l'opportunité de se porter acquéreur de deux des trois propriétés formant îlot au centre bourg à revitaliser dont actes délibératoires n°2024-036 et 2024-037 du 12 septembre 2024 ;
Considérant que les premières études menées par le CAUE d'une part puis le FIA d'autres part ont fourni des éléments d'aide à la décision sur les aspects techniques, urbains, financiers, juridiques et de programmation du projet de la collectivité en vue de le sécuriser et de préparer sa mise en œuvre ;
Vu la délibération n°2025-015 du 10 avril 2025 portant sur le lancement des opérations de revitalisation du centre bourg ;
Vu la délibération n°2025-031 portant attribution du marché de mission de maîtrise d'œuvre pour cette opération ;
Considérant que la Commune peut présenter des demandes de subventions croisées afin de financer lesdits travaux ;
Considérant qu'à ce jour l'enveloppe dédiés aux travaux est encore incertaine et qu'il appartient à la Maîtrise d'œuvre d'affiner cette enveloppe dans le cadre des missions qui lui ont été confiées ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 10 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260311-DEL_2026_006-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 abstention :

- **PREND ACTE** du mode de gestion communale avec un modèle économique de type « logements locatifs sociaux » pour lesquels l'agrément et le conventionnement APL sera demandés ;

- **CONFIRME** l'autorisation pour dépôts des dossiers de demandes de subventions DETR / DSIL, Fonds vert pour 2026

- **DONNE** son accord de principe sur le plan de financement présenté, lequel pourrait être ajusté en fonction des accords de subventions et de l'actualisation des devis de travaux ;

- **AUTORISE** la demande de souscription d'un prêt bonifié auprès de la Banque des Territoires pour 150.000 € maximum ;

- **AUTORISE le Maire** à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

- **AUTORISE le Maire** à finaliser les dernières études et à lancer les travaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 10 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260311-DEL_2026_006-DE

PLAN DE FINANCEMENT DETR/DSIL

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	**Commune de Loc Eguiner**
NUMÉRO INSEE	00000000029128
INTITULÉ DU PROJET :	Création de trois logements sociaux par réhabilitation d'une friche

NATURE DES DÉPENSES	**H.T.**
foncier	**12 079.42 €**
maîtrise d'œuvre	**69 194.51 €**
études et AMO	**23 872.71 €**
travaux	**562 100.00 €**
Aléa compris dans coûts travaux	**0.00 €**
MONTANT DE L'OPÉRATION	**667 246.64 €**

	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée	0.00 €	0.00 %		
DSIL demandée	80 000.00 €	11.99 %		
Fonds vert demandé	150 000.00 €	22.48 %		
FNADT	0.00 €	0.00 %		
Agence nationale du sport	0.00 €	0.00 %		
Culture DRAC	0.00 €	0.00 %		
ADEME	0.00 €	0.00 %		
Agence de l'Eau	0.00 €	0.00 %		
Autre aide de l'État à préciser : 1/ CEE	6 255.00 €	0.94 %		
DDTM bonus recylcage foncier	9 000.00 €	1.35 %		
Subvention PLUS	3.00 €	0.00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0.00 €	0.00 %		
Conseil départemental	80 000.00 €	11.99 %		
Conseil régional	125 000.00 €	18.73 %		
Fonds de concours	44 897.00 €	6.73 %		
Autre collectivité : EPCI – Soutien à la production de LLS (action POA du PLUi-H) prévisionnel sous réserve d'adoption du PLUi-H	24 000.00 €	3.60 %		
Sous-total aides publiques	**519 155.00 €**	**77.81 %**		

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	**H.T.**
Dons	0.00 €
Aides privées	0.00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0.00 €
Sous-total aides non publiques	0.00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	**H.T.**	
Fonds propres	0.00 €	
Emprunt	0.00 €	*a déterminer*
Crédit bail ou autres	0.00 €	
Recettes générées par le projet (**loyer**,... - total annuel)	11 010.96 €	
Total autofinancement	**148 091.64 €**	
	22.19 %	**Total Financement H.T.** **667 246.64 €**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 10 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260311-DEL_2026_006-DE

Pour extrait certifié conforme
Fait à Loc-Eguiner, le 11 mars 2026

Le Maire, Henri BILLON

La secrétaire de séance, Marie-Laure GUEGUEN

MAIRIE DE LOC-EGUINER 29400